



INFOS UTILES
Pour tout renseignement :

UPAO :

Tél. : 02 41 80 75 00

Fax : 02 41 80 75 02

Standard CESAME : 02 41 80 79 08

Pôle 1

Chef de service : Dr Dominique ROBERT
Secrétariat : 02 41 80 79 78

Pôle 2

Chef de service : Dr François BONNAL
Secrétariat : 02 41 80 79 77

Pôle 3

Chef de service : Dr Guillaume FONSEGRIVE
Secrétariat : 02 41 80 79 83

Pôle 4

Chef de service : Dr Denis LEGUAY
Secrétariat : 02 41 80 79 54

Pôle 5

Chef de service : Dr Ambroise DESORMEAUX
Secrétariat : 02 41 80 79 71

Pôle 6

Chef de service : Dr Mireille QUINTARD - RATOUR
Secrétariat : 02 41 80 79 73

Pôle 7

Chef de service : Dr Virginie LEON
Secrétariat : 02 41 80 79 93

Pôle de Psychiatrie infanto-juvénile OUEST

Chef de service : Dr Martine CHARLERY
Secrétariat : 02 41 80 77 41

Pôle de Psychiatrie infanto-juvénile EST

Chef de service : Dr Isabelle MONNEAU
Secrétariat : 02 41 80 77 63



Unité Psychiatrique d'Accueil et d'Orientation

A partir de septembre 2014,
l'Unité Psychiatrique d'Accueil et d'Orientation
ouvre ses portes à l'entrée du CESAME.

Positionnée à l'entrée du CESAME, l'UPAO assure un accueil soignant médicalisé et une permanence téléphonique 24h/24h tous les jours de la semaine, VE et jours fériés.

Téléphone : 02 41 80 75 00



**ACCUEILLIR
EVALUER
ORIENTER**

Sa mission principale est d'accueillir et de prendre en charge les personnes se présentant sur le site du CESAME en amont des dispositifs sectoriels.



MISSIONS

L'UPAO : UN NOUVEAU POINT D'ACCUEIL SUR LE SITE DU CESAME.

U NITE

L'UPAO est une nouvelle unité située à l'entrée du CESAME permettant de dispenser des soins en ambulatoire et, si besoin, une évaluation sur une durée de 72h maximum grâce à un espace d'hospitalisation de courte durée.

P SYCHIATRIQUE

La présence en continu d'une équipe médicale et soignante étoffée permet d'assurer une évaluation clinique adaptée aux problématiques psychiatriques aiguës. L'équipe offre par ailleurs un recours téléphonique à tout partenaire du soin ayant besoin d'un avis psychiatrique rapide.



L'UPAO S'ORGANISE EN 2 ESPACES :

L'espace d'accueil et d'évaluation initiale

Une attention particulière est portée à l'accueil et à l'écoute des familles.

L'évaluation infirmière et médicale de l'UPAO consiste à proposer l'orientation la plus adaptée aux besoins et ressources du patient :

- Orientation vers les CMP ou vers une prise en charge ambulatoire de secteur, en facilitant les démarches pour le patient : délai de rendez-vous en consultation, recommandations, traitements, etc.,
- Orientation vers les autres dispositifs (psychiatrie libérale, addictologie, structures médico-sociales...),
- Adressage au médecin traitant,
- Prescription de soins psychiatriques de particulière intensité à domicile (SIPAD) après contact avec le médecin coordonnateur,
- Hospitalisation au CESAME ou dans un établissement compétent pour le secteur de prise en charge,
- Retour au domicile.

L'espace d'évaluation à temps complet

L'UPAO dispose d'une capacité de dix lits d'hospitalisation et de deux lits sécurisés.



Des patients peuvent y être accueillis si besoin pour faire face à une crise ou le temps d'une observation de deux jours avant d'être orientés vers une prise en charge ambulatoire ou une hospitalisation dans le secteur dont ils relèvent.

ORGANISATION

L'ÉQUIPE MÉDICALE ET SOIGNANTE

La composition de l'équipe de l'UPAO est volontairement étoffée afin d'offrir une réponse adaptée, rapide et de qualité aux personnes en souffrance psychique. L'équipe assume ses missions sous la responsabilité du médecin référent et du cadre de santé.

La présence médicale est assurée de 9h à minuit. L'équipe soignante, composée d'infirmiers et d'aide-soignants, est présente en continu 24h/24h à l'UPAO dans un souci de continuité de l'accueil et des prises en charge.

Si besoin, les patients accueillis pourront bénéficier des compétences d'une assistante sociale sur place.

CONTINUITÉ DES SOINS

Ouverte 24h/24, tous les jours de la semaine et jours fériés, l'UPAO constitue un relais en dehors des heures d'ouverture des CMP.

L'UPAO contribue par ailleurs à la continuité du parcours de soins en renforçant l'articulation entre le CHU d'Angers et le CESAME, en complémentarité de l'UPAP (équipe infirmière du CESAME présente aux urgences du CHU) et du dispositif psychiatrique du CHU.



ACCUEIL

Point d'accueil physique et téléphonique, l'UPAO est désormais un interlocuteur de première intention pour les usagers et les collaborateurs du soin. L'UPAO n'a pas vocation à se substituer aux secteurs de psychiatrie adulte qui continueront d'organiser l'accueil et la prise en charge des patients déjà connus.

ORIENTATION

L'UPAO cherche toute solution alternative à l'hospitalisation et oriente les patients vers le bon secteur et la bonne filière de prise en charge. Il s'agit de rendre la filière plus lisible pour les patients, leur famille et les partenaires du soin. En lien direct avec les 7 secteurs de psychiatrie adulte du CESAME, une des missions de l'UPAO est de réguler le flux des admissions non programmées.



MISSIONS

PRISE EN CHARGE

L'UPAO ACCUEILLE UN PUBLIC LARGE

L'UPAO a vocation à accueillir un très large public, à savoir toute personne dont la venue (libre ou sous contrainte) n'est pas initiée par un secteur :

- se présentant spontanément, ou adressée par un médecin,
- déjà connue des secteurs, mais se présentant en dehors des heures ouvrables des CMP,
- pouvant faire l'objet d'une mesure de soins sans consentement,
- présentant tous types de problématiques psychiatriques.

Cependant, ne pourront pas être admis au sein de l'UPAO :

- les patients avec une **intrication somatique** (alcoolisation aiguë, intoxication médicamenteuse volontaire, urgences vitales et toute présentation où une cause somatique doit être écartée d'emblée).
Les urgences du CHU d'Angers restent le lieu d'adressage pour ces patients.
- les patients âgés de plus de **75 ans**, admis de préférence directement sur leur secteur de référence (sauf avis médical contraire),
- les **patients mineurs**, accueillis au CHU (urgences pédiatriques ou urgences adultes) où un pédo-psychiatre sénior est en charge de l'évaluation psychiatrique et de l'indication d'hospitalisation sur le CHU ou sur le CESAME.

